



CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les délégués de :

- Aigremont : M. CASTANET Claude
- Bragassargues : M. GROSMAITRE Jean-Yves
- Brouzet les Quissac : M. ALBEROLA Laurent
- Canaules et Argentières : M. CAHU Robert
- Cardet : MM. CRUVEILLER Fabien, GILHODEZ Thierry
- Carnas : M. ROUDIL Joël
- Cassagnoles : M. LAYRE Jacques
- Colognac : M. MENVIEL Rémy
- Conqueyrac : M. DAUTHEVILLE Jacques
- Corconne : M. JEAN Lionel
- Cros :
- Durfort et St Martin de Soss. : Mme PRATLONG Nicole
- Fressac : M. MARTIN Laurent
- Gailhan : M. SIPEIRE Jacky
- La Cadière et Cambo: M. LAGARDE Jean-Louis
- Lédignan: M. CAUVIN Bernard, Mme SEGURA Delphine, M. VINCENT Jean-Claude
- Liouc : M. BUCHOU Serge
- Logrian-Florian : Mme ROMERO Maryse
- Maruejols les Gardons : M. FELIX Freddy
- Monoblet : M. CASTANON Philippe
- Orthoux-Sérignac-Quilhan : Mme RUBIO Cendrine
- Pompignan: MM. ALARY Rémi, SOUCHE Martine
- Puechredon : Mme TRUMPLER Bettina
- Quissac: Mmes AUBERT Martine, BRUNEL Isabelle, MM. CAZALIS Sébastien, CATHALA Serge, DREVON Nicolas, LABRUGUIERE Eric, Mme TOURNEREAU Anaïs
- St Bénézet : M. BARON Jérôme
- St Félix de Pallières : M. BOUCHI LAMONTAGNE Jean Claude
- St Hippolyte du Fort : MM. CARLIER Georges, CERRET Michel, Mmes BARON Réjane, MEUNIER Hélène, MM. MOH Cyril, OLIVIERI Bruno, Mmes PEREZ Cécile, VIGOUROUX Dany, M. TARQUINI Joseph
- St Jean de Crieulon : Mme RIFKIN Sonia
- St Nazaire des Gardies : M. MAZAURIC Pierre
- St Théodorit : M. RETCHEVITCH Jean Luc
- Sardan: Mme LEFORT Véronique
- Sauve: Mmes CREISSENT Sabine, MM. MOLINES Louis, LAURITA David
Mmes MOLLARD Alexandra, SOUTOUL Marie-Christine
- Savignargues : Mme LAURENT Stéphanie
- Vic le Fesq : MM. MONEL José



Sont convoqués le :

MERCREDI 29 JANVIER 2020 A 18H30
FOYER DE LEDIGNAN

Ordre du jour :

Délibération n°001/2020 : Approbation du conseil communautaire du 18 décembre 2019
Rapporteur Fabien CRUVEILLER

Délibération n°002/2020 : Eléments de délibération pour l'adhésion à la Fédération Nationale des SCoT
Rapporteur Serge CATHALA

Délibération n°003/2020 : Vote d'une convention tripartite entre la Communauté de Communes du Piémont Cévenol, le Sitom Sud Gard et le SYMTOMA pour le transport des déchets ménagers des communes du périmètre du Sitom Sud Gard
Rapporteur Fabien CRUVEILLER

Délibération n°004/2020 : Location-vente à l'entreprise David VERGNON AUTO de la parcelle P21 de la ZAM Combe Martèle
Rapporteur Fabien CRUVEILLER

Délibération n°005/2020 : Positionnement de la Communauté de Communes du Piémont Cévenol sur l'avenir du SYMTOMA
Rapporteur Fabien CRUVEILLER

Le Président,

Fabien CRUVEILLER

